



RÈGLEMENT

C.P. Doublettes Mixtes 49/50 ans 2026

C'est **le Dimanche 05 Juillet 2026** que se déroulera le
Championnat Provincial « Doublettes Mixtes 49/50 ans »

L'organisation matérielle de cette journée sera assurée par le
B45 – LES BOUTONS D'OR dans le district 1.

Le club organisateur en assurera la partie technique.

Vous êtes invités à participer nombreux à cette journée.

Vous trouverez ci-dessous toutes les dispositions utiles quant au déroulement de cette compétition.

ENDROIT RETENU

Pistes du club : **B45-LES BOUTONS D'OR**

JURY

Président : JL GERARD

Administrateur :

ARBITRE

A désigner par la F.B.F.P.

INSCRIPTIONS

Les joueurs (ses) s'inscrivent eux-mêmes
UNIQUEMENT via le formulaire en ligne
sur le site de Province : www.petanqueprovincieliege.be

Celles-ci seront impérativement clôturées le

Dimanche 28 Juin 2026, 19h00 au plus tard

Aucune autre inscription ne sera plus enregistrée au-delà de cette date !

Validation de votre présence par le capitaine d'équipe **avant 08h45.**

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29
Email : secretariat@petanqueprovincieliege.be - Site : www.petanqueprovincieliege.be
Iban : BE33 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBEBB

F.B.F.P. - Province de Liège

POINTS ESSENTIELS

- Limité à 60 équipes
- Le jour de la compétition, un(e) seul(e) joueur(se) pourra être remplacé(e) par équipe valablement inscrite.

DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription est fixé à **7.00 €** par participant et sera acquitté sur place par le capitaine avant le début de la compétition.

Début de la compétition à 09h00 précises.

REGLEMENTS - PARTICIPATION

Le R.I.P. et le règlement de la F.B.F.P (dernières éditions) seront d'application. Tout cas non-prévu dans le présent règlement sera tranché par le jury du jour.

Une tenue identique est obligatoire durant toute la compétition.

Les licences sont obligatoires.

La compétition est réservée aux affiliés non-suspendus.

Aucun mixage provincial n'est autorisé.

Toutes les équipes atteignant les $\frac{1}{4}$ de finale en A

$\frac{1}{2}$ de finale en B

Seront soumises au test d'alcoolémie

FORMULE

Poule plus pyramide avec 2 catégories

La Province se réserve le droit de modifier la présente formule en fonction du nombre d'équipes inscrites voire même d'annuler si trop peu d'équipes.

PRIX

Les prix seront constitués par les droits d'inscriptions augmentés de la dotation provinciale. 50% des équipes inscrites seront récompensées à l'exception des joueurs (ses) disqualifié(e)s pendant cette compétition.

Le C.E. de Province